



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télétravail

Question écrite n° 130052

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les freins culturels qui limitent encore le développement du télétravail dans notre pays. En effet, l'organisation du travail en France est basée sur le temps de travail et la présence. Sachant cependant l'intérêt croissant des entreprises pour le télétravail, forme de travail qui est davantage basé sur la performance, il lui demande ce qu'il compte proposer pour développer ce type de travail qui présente bien des avantages pour les personnes qui ont des charges familiales notamment pour celles qui résident loin de leur entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130052

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 2026

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)